RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 09558
Numéro SIREN : 423 322 338
Nom ou dénomination : KERDAM

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2023 sous le numéro de dépôt 105334

KERDAM

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 7 000 000 euros
Siège social : 2 Place de Passy
75016 PARIS

423 322 338 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

-

EXTRAIT

L'an deux mille vingt-trois
Le trente juin
A 10 heures

Les associés de la société KERDAM, Société par Actions Simplifiée au capital de 7 000 000 euros dont le siège est sis 2 Place de Passy – 75016 PARIS (ci-après la « Société ») se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social, sur convocation faite par le Président à chaque associé.

(...)

ORDRE DU JOUR

- (...)
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant ou nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes titulaire et le cas échéant d'un nouveau Commissaire aux Comptes suppléant,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

(...)

3 – RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT OU NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET LE CAS ECHEANT D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

3.1 – FIN DES MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLÉANT

L'Assemblée Générale prenant acte que les mandats de Monsieur Claude-Etienne HILPIPRE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Jérôme GAULIER, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration, prend également acte que ceux-ci ont exprimé le désir de ne pas être renouvelés dans leurs mandats.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés titulaires de droits en propriété ou en usufruit sur les parts composant le capital social.

3.2 – NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire :

- **La société CABINET YVAN YADAN**
  domiciliée 38 Avenue de Wagram – 75008 Paris

pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés titulaires de droits en propriété ou en usufruit sur les parts composant le capital social.

3.3 – NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT

l'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant :

- **Monsieur Richard-Régis OGBI**
  domicilié 22 rue Pasteur – 78380 Bougival

pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés titulaires de droits en propriété ou en usufruit sur les parts composant le capital social.

4 - FORMALITÉS – POUVOIRS

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés titulaires de droits en propriété ou en usufruit sur les parts composant le capital social.

--ooOoo--

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
M. Olivier ABEKHZER

